

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 25 février 2026 à 9 h 01 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Christine Poirier et Flavia Alexandra Novac, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;  
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

**CE-20260225-400**

DÉPÔT - RAPPORT MENSUEL - RÈGLEMENT L-CE-1 -  
JANVIER 2026

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport mensuel déposé en vertu de l'article 45 du Règlement L-CE-1 pour le mois de janvier 2026 pour l'exercice, par des employés de la Ville, du pouvoir délégué mentionné au sommaire décisionnel.

(SD-2026-850)

**CE-20260225-401**

VENTE - 9521-5596 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de vendre à 9521-5596 Québec inc., ses représentants, successeurs ou ayants droit, une partie du lot 1 060 718 (lot projeté 6 711 612) du cadastre du Québec, d'une superficie approximative d'un mètre carré, pour la somme de 1 000 \$, le tout tel que montré et décrit au plan et à la description technique préparés par Étienne Côté, arpenteur-géomètre, le 24 novembre 2025 sous le numéro 6686 de ses minutes, les frais notariés, d'opération cadastrale et de radiation s'il y a lieu, étant à la charge de l'acquéreurs, le tout selon les conditions mentionnées à la promesse d'achat;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2026-526)

**CE-20260225-402**

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 060 718 - PL-2026-16



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le remplacement cadastral du lot 1 060 718 du cadastre du Québec par les lots 6 711 612 et 6 711 611 dudit cadastre, montrés au plan préparé par Étienne Côté, arpenteur-géomètre, le 3 novembre 2025 sous le numéro 6639 de ses minutes, conditionnellement à l'approbation de ce plan au ministère des Ressources naturelles et des Forêts dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2026-16;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2026-526)

**CE-20260225-403**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - FERMETURE DE RUE  
ET EXCLUSION DU DOMAINE PUBLIC - LOT P.1 060 718

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de fermer une partie de la rue Fridolin, soit une partie du lot 1 060 718 (lot projeté 6 711 612) du cadastre du Québec et d'exclure cette partie de lot du domaine public.

(SD-2026-526)

**CE-20260225-404**

RÉMUNÉRATION - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
DE LA VILLE DE LAVAL - COMITÉ SUR LE PATRIMOINE ET  
LA TOPONYMIE DE LA VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de fixer, rétroactivement à compter du 1er janvier 2026, la rémunération à être versée à 280 \$ par séance pour les membres du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Laval et du Comité sur le patrimoine et la toponymie de la Ville de Laval qui ne sont pas des membres du conseil de la Ville de Laval;

d'accorder annuellement à ces membres les mêmes règles d'indexation que celles accordées aux membres du conseil pour leur rémunération selon la formule prévue au Règlement numéro L-12953 concernant la rémunération du maire et des membres du conseil de la Ville de Laval.

(SD-2026-492)

**CE-20260225-405**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 11 février 2026 à 9 h.

(SD-2026-701)

**CE-20260225-406**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 11 février 2026 à 9 h 14.

(SD-2026-701)

**CE-20260225-407**

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports des déboursés produits par le trésorier datés du 4 et du 12 février 2026 au montant de 73 046 018,31 \$ et des rapports des cumulatifs des salaires pour les périodes terminées le 23 et le 30 janvier 2026 pour un montant de 10 713 568,64 \$.

(SD-2026-691)

**CE-20260225-408**

REDDITION DE COMPTES - DÉPENSES DE PERSONNEL DE CABINET

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la reddition de comptes portant sur les dépenses de personnel de cabinet du maire et des conseillères désignées Isabelle Piché et Louise Lortie, pour la période terminée le 31 décembre 2025.

(SD-2026-777)

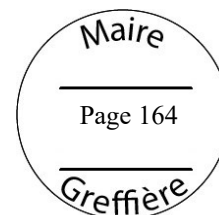
**CE-20260225-409**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - OCTROI - CONTRAT DOS-3112

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-3112, aux adjudicataires de l'appel d'offres 2025-8106-50-01, pour l'acquisition de véhicules légers, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres du Centre d'acquisitions gouvernementales:

Fournisseurs multiples  
862 076,80 \$;



Centre d'acquisitions gouvernementales  
4 426,54 \$.

(CT:1876017)  
(SD-2025-6297)

**CE-20260225-410**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13086-F - CONTRAT DOS-3112

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13086-F, un montant de 706 400 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'octroi du contrat DOS-3112 par le conseil municipal.

(CT:1876017)  
(SD-2025-6297)

**CE-20260225-411**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13085-F - CONTRAT DOS-3112

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13085-F, un montant de 84 900 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'octroi du contrat DOS-3112 par le conseil municipal.

(CT:1876017)  
(SD-2025-6297)

**CE-20260225-412**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-3411

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3411, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de reconstruction du terrain de basketball au parc Chopin, pour une période de 45 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

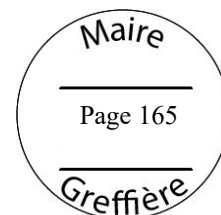
Lanco Aménagement inc.  
399 536,98 \$.

(CT:1882063)  
(SD-2026-178)

**CE-20260225-413**

DÉBUT ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT  
DOS-3411

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser le début des travaux par Lanco Aménagement inc. pour les travaux de reconstruction du terrain de basketball au parc Chopin, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Englobe Corp. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation des travaux, au montant de 17 612,04 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2786, lot 4;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3411 par le conseil municipal.

(CT:1882063)  
(SD-2026-178)

---

**CE-20260225-414**

DÉPENSES - MONTANTS COMPTABILISÉS À TITRE DE REVENUS REPORTÉS - CONTRAT DOS-3411

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 417 398 \$, taxes nettes incluses, et ce, pris à même les montants comptabilisés à titre de revenus reportés (Fonds de parcs et terrains de jeux), conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3411 par le conseil municipal.

(CT:1882063)  
(SD-2026-178)

---

Les discussions sur le point 36.3 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

---

**CE-20260225-415**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3355

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3355 à Le Groupe-Conseil Génipur inc. au montant de 334 436,98 \$, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des études, des plans et devis, ainsi que les services durant les travaux pour le projet de mise à niveau du réseau d'égout sanitaire et pluvial sous le boulevard Daniel-Johnson, pour une période de 24 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:



la phase A «études» comprenant les plans et devis, les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 189 473,05 \$;

la phase B «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 144 963,93 \$, ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce service;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-3355.

(CT:1884379)  
(SD-2026-419)

---

**CE-20260225-416**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-3355

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 173 100 \$, taxes nettes incluses, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3355 par le conseil municipal.

(CT:1884379)  
(SD-2026-419)

---

**CE-20260225-417**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -  
CONTRAT DOS-3384

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3384, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures souterraines 2026 pour la reconstruction de conduites d'aqueduc, d'égout, de trottoirs, de préliminaires de rue, de pavage et d'éclairage sur les rues Duhamel, Hudon et Esther, pour une période de 8 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

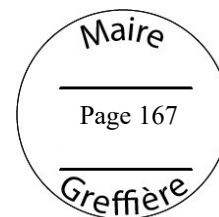
Béluga Construction inc.  
8 481 137,84 \$.

(CT:1885558)  
(SD-2026-548)

---

**CE-20260225-418**

DÉBUT, SOUTIEN TECHNIQUE ET MISE EN PLACE DES  
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-3384



---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Béluga Construction inc. pour les travaux d'infrastructures souterraines 2026 pour la reconstruction de conduites d'aqueduc, d'égout, de trottoirs, de préliminaires de rue, de pavage et d'éclairage sur les rues Duhamel, Hudon et Esther, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Les Services EXP inc. à effectuer le soutien technique durant la réalisation des travaux, au montant de 31 112,24 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30070, lot 1;

d'autoriser Les Services EXP inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation des travaux, au montant de 270 621,54 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2786, lot 2;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3384 par le conseil municipal.

(CT:1885558)  
(SD-2026-548)

---

**CE-20260225-419**

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC -  
CONTRAT DOS-3384

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés, suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec, et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés au ministre des Finances, au montant estimé de 65 994 \$, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3384 par le conseil municipal.

(CT:1885558)  
(SD-2026-548)

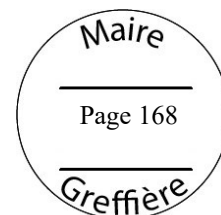
---

**CE-20260225-420**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13249-F - CONTRAT DOS-3384

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13249-F, un montant de 8 085 927 \$, taxes nettes incluses, le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3384 par le conseil municipal.

(CT:1885558)  
(SD-2026-548)

**CE-20260225-421**

RATIFICATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - TRANSPLANT QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de ratifier le protocole d'entente entre Ville de Laval et Transplant Québec relatif au transport d'organes humains, de tissus, d'équipes médicales et d'équipements médicaux ainsi qu'aux activités communautaires de sensibilisation aux dons d'organes et de tissus;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2026-179)

**CE-20260225-422**

APPROBATION - ENTENTE - COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL MONTMORENCY

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Collège d'enseignement général et professionnel Montmorency pour la réalisation du projet de Tables RH et codéveloppement;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

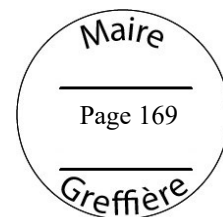
(SD-2026-601)

**CE-20260225-423**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - AFFECTATION - EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'affectation de l'excédent de fonctionnement affecté en provenance de Laval Technopole dédié au Service du développement économique, soit un montant de 347 000 \$ afin de couvrir le salaire de 2 ressources dédiées au Réseau Accès PME, pour la période du 1er avril 2026 au 31 mars 2028.



(SD-2026-636)

**CE-20260225-424**

---

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -  
AVENANT À L'ENTENTE SECTORIELLE EN INNOVATION  
DANS LA RÉGION DE LAVAL 2023-2026**

---

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20260203-87, le conseil municipal approuvait l'avenant à l'entente sectorielle en innovation dans la région de Laval 2023-2026 à intervenir entre la Ville de Laval, la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, la ministre des Affaires municipales, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval afin de prolonger la durée de l'entente jusqu'au 31 mars 2028 et la bonification d'un montant de 142 618 \$ à l'entente;

ATTENDU QUE des modifications ont été apportées audit avenant afin de modifier la contribution financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ainsi le montage financier de l'entente sectorielle en agroalimentaire afin d'ajouter une somme supplémentaire de 60 000 \$ pour l'année 2025-2026, portant ainsi sa contribution financière à l'entente à 376 500 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver l'avenant à l'entente sectorielle en innovation dans la région de Laval 2023-2026 tel que modifié à intervenir entre la Ville de Laval, la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, la ministre des Affaires municipales, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval afin de prolonger la durée de l'entente jusqu'au 31 mars 2028 et la bonification d'un montant de 142 618 \$ à l'entente;

de remplacer l'avenant à l'entente sectorielle approuvé par la résolution CM-20260203-87 par l'avenant joint au sommaire décisionnel SD-2026-793;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2026-793)

**CE-20260225-425**

---

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - MISE  
À JOUR - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES**



---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver la mise à jour de la Politique de soutien aux entreprises, dans le cadre de l'entente de développement territorial du Fonds régions et ruralité, volet 2: Développement territorial;

d'entériner le nouveau Programme Accélérateurs d'opportunités - Export+;

d'approuver la création d'un comité pour le Programme Accélérateurs d'opportunités - Export+, composé de membres Ville, et de déléguer à ce comité la sélection des bénéficiaires d'aides selon les modalités et conditions prévues à la Politique de soutien aux entreprises;

de déléguer au comité exécutif la gestion du fonds, tel que prévu à l'entente relative au Fonds régions et ruralité volet 2.

(SD-2026-800)

---

**CE-20260225-426**

RÉSOLUTION ABROGÉE - RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - MISE À JOUR - POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

---

ATTENDU QUE, par la résolution CE-20260211-288, le comité exécutif recommandait au conseil d'approuver la mise à jour de la Politique de soutien aux entreprises, dans le cadre de l'entente du Fonds régions et ruralité - volet du développement territorial et d'entériner le nouveau programme Accélérateurs d'opportunités - Export+, d'approuver la création d'un comité pour ce programme, composé de membres de la Ville et de déléguer à ce comité la sélection des bénéficiaires d'aides selon les modalités et conditions prévues à la Politique de soutien aux entreprises;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a apporté des allègements à ses exigences administratives et financières de la gestion du FRR, par conséquent, ladite politique doit être modifiée et devra être présentée dans un nouveau sommaire décisionnel;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20260211-288.

(SD-2026-809)

---

**CE-20260225-427**

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - INTER-LOGE CENTRE-SUD



---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et Interloge Centre-sud visant l'octroi d'une contribution financière au montant maximal de 60 000 \$, dans le cadre du Programme d'aide au démarrage de logements à but non lucratif, pour le projet Le Village au bord de la rivière visant à réaliser 233 logements sociaux sur une partie du lot 6 571 830 du cadastre du Québec;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1878215)  
(SD-2025-6597)

---

**CE-20260225-428**

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL ACCEPTÉE - HERJIT SINGH SAHNI

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande UC-2025-14 de Herjit Singh Sahni, propriétaire, à l'effet d'autoriser, sur le lot 1 628 590 du cadastre du Québec, situé au 5047, boulevard Lévesque Est, les usages conditionnels «Centre communautaire ou de quartier (6997)» et «Église, synagogue, mosquée et temple (6911)» du groupe d'usages «Activité de rassemblement (P2)», au sens du Règlement numéro CDU-1, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-451.

(SD-2026-15)

---

**CE-20260225-429**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - TOPONYMIE - PARC DE L'ESPOIR

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renommer le parc des Coccinelles situé sur les lots 1 637 750 et 1 637 877 du cadastre du Québec «Parc de l'Espoir», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2026-2.

(SD-2026-642)

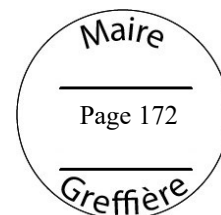
---

**CE-20260225-430**

REMPLACEMENT CADASTRAL - VILLE DE LAVAL - PL-2025-171

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver le remplacement des lots 1 637 248, 1 637 249, 6 154 835 et 6 509 142 du cadastre du Québec par les lots 6 697 570 et 6 697 571 projetés dudit cadastre, montré sur le plan préparé par François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 16 juillet 2025 sous le numéro 7614 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère des Ressources naturelles et des Forêts dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement PL-2025-171;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2026-663)

**CE-20260225-431**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE  
RÈGLEMENT L-12927

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12927 autorisant l'exécution de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et de drainage sur les rues du Chalutier, des Marins et du Phare et décrétant un emprunt de 5 771 000 \$ à cette fin.

(SD-2026-528)

**CE-20260225-432**

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12927

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-12927 autorisant l'exécution de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et de drainage sur les rues du Chalutier, des Marins et du Phare et décrétant un emprunt de 5 771 000 \$ à cette fin.

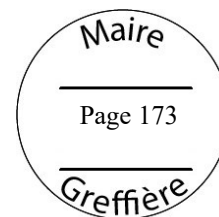
(SD-2026-528)

**CE-20260225-433**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -  
RÈGLEMENT L-12927

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-12927 autorisant l'exécution de travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et de drainage sur les rues du Chalutier, des Marins et du Phare et décrétant un emprunt de 5 771 000 \$ à cette fin.



(SD-2026-528)

---

**CE-20260225-434**

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU  
CONTRAT DOS-1287

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 124 966,83 \$ pour la contingence du contrat DOS-1287 relatif à des travaux de réhabilitation de 8 ouvrages de surverses et stations de pompage.

(CT:1886154)  
(SD-2026-648)

---

**CE-20260225-435**

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE  
L'EAU - CONTRAT DOS-1287

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 124 967 \$, taxes nettes incluses, et ce, pris à même la réserve financière pour le service de l'eau.

(CT:1886154)  
(SD-2026-648)

---

**CE-20260225-436**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -  
DÉPÔT DE CANDIDATURE - MÉRITE MUNICIPAL - PRIX  
MUNICIPALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 2026

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser le Service de l'ingénierie à soumettre la candidature de Ville de Laval à Mérite Municipal pour le prix Municipalité et développement durable 2026 du Gouvernement du Québec, via le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), ou à tout autre prix futur, pour les travaux de reconstruction de la chaussée avec une structure de chaussée perméable sur la rue Leclair.

(SD-2026-683)

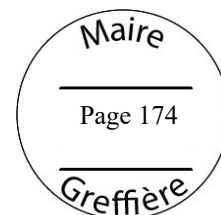
---

**CE-20260225-437**

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-29222

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 5 030,15 \$, requis pour défrayer le coût des services d'assistance technique d'Artelia Canada inc. prévus au contrat OS-SP-29222, en lien avec les travaux d'égouts, d'aqueduc et de drainage, les travaux préliminaires de rue, de trottoirs, de bordures, de pavage, de réseaux cyclables, d'éclairage et de systèmes de feux de circulation pour le réaménagement de la rue Cléophas-Charbonneau et d'une partie du chemin du Bord-de-l'Eau et de la rue des Alismas.

(CT:1886873)  
(SD-2026-734)

**CE-20260225-438**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12819 - CONTRAT OS-SP-29222

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12819, un montant de 4 594 \$, taxes nettes incluses.

(CT:1886873)  
(SD-2026-734)

**CE-20260225-439**

CONVENTION DE RÉSILIATION DE BAIL EN FAVEUR DE LA FERME LAVALLOISE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de résiliation de bail à intervenir entre Ville de Laval et La Ferme Lavalloise inc. concernant la location du lot 1 491 200 du cadastre du Québec, hors remembrement, ainsi que plusieurs lots faisant partie des sites numéros 11 et 13 du remembrement agricole;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-6441)

**CE-20260225-440**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - AVENANT À L'ENTENTE DE RECHERCHE - ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'avenant à l'entente de recherche à intervenir entre la Ville de Laval et l'École Polytechnique de Montréal concernant les travaux de la Chaire industrielle en eau potable, afin de prolonger l'entente du 31 mai 2026 au 31 mai 2027;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-5710)

**CE-20260225-441**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES  
SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-30310

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 115 558,50 \$ à Cardin Julien inc., pour des services professionnels en architecture pour la préparation des plans et devis ainsi que les services durant la construction pour les travaux de construction d'un pavillon au bois de l'Équerre;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30310, lot 1;

d'approuver le reçu-quittance signé par Cardin Julien inc. joint au sommaire décisionnel.

(CT:1885882)  
(SD-2026-593)

**CE-20260225-442**

DÉPENSES - RÉGLEMENTS L-13081-F ET L-13147 - CONTRAT  
OS-SP-30310

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 58 000 \$, taxes nettes incluses, et de financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13147, un montant de 47 573 \$, conditionnellement à l'autorisation des honoraires supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1885882)  
(SD-2026-593)



---

À 9 h 09, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

---

---

M. Ray Khalil, conseiller et vice-président du comité exécutif

---

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière